



Insultes répétées porter plainte X

Par **Grigri**, le **07/05/2019** à **14:24**

BonjourrrrrVoilà ca va faire une semaine que je recois des insultes par un inconnu par mail et j'aurai aimé porté plainte, cependant des amis m'ont dis que le nombre d'insulte etait certainement insuffisant et que la duree du harcelement etait trop court, j'aurau donc aimé votre avis ? La durée est de 1 semaine, avec des insultes du style "pute" qui doivent etree au nombre d'une vingtaine. Vous en pensez quoi ?
De plus, vu que je comptais porter plaintr contre X j'aurai aimé savoir si je connaîtrai le nom du harceleur meme si je ne vais pas jusque devant le juge ?
Voilà merci d'avance pour vos reponses

Par **morobar**, le **08/05/2019** à **08:36**

Bonjour,
[citation]des amis m'ont dis que le nombre d'insulte etait certainement insuffisant et que la duree du harcelement etait trop court,[/citation]
Ils sont forts ceux-là.
[citation]j'aurai aimé savoir si je connaîtrai le nom du harceleur meme si je ne vais pas jusque devant le juge ?[/citation]
A ce stade il n'y aura aucune suite, pas même la mise en mouvement de l'action publique, pour des insultes dans un cadre privé.